

Don d'organes et transplantation



swisstransplant news

Campagne – « Je suis mort depuis trois ans ...
ou devrais l'être. » **4**

Les réseaux de dons
d'organes :
vœux pour l'avenir **13**

Politique : Confédération
et cantons veulent
accroître le nombre de
donneurs d'organes **16**

Ethique :
Un cadeau de la vie **18**

**Campagne de sensibilisation :
participation de Christoph S.**

**Infos
et cartes de donneurs**

Téléphone 0800 570 234
info@swisstransplant.org
www.swisstransplant.org



« JE SUIS
MORTE
DEPUIS
5 MOIS...

... OU DEVRAIS L'ÊTRE. SI JE SUIS EN VIE,
C'EST GRÂCE AU COEUR DONT QUELQU'UN
M'A FAIT DON À SON DÉCÈS. »

Sans le don d'organe dont elle a bénéficié en avril 2013, Ivana serait décédée. Tout le monde n'a pas cette chance, le nombre de dons d'organes reste insuffisant. Aidez-nous à inverser la tendance!

→ Carte de donneur: 0800 570 234 (gratuit)
→ www.swisstransplant.org



Fondation nationale Suisse pour le don et la transplantation d'organes



PD Dr. Franz Immer
Directeur

Chère lectrice, cher lecteur,

Sauver une vie grâce à une transplantation : j'ai la chance de connaître ces moments merveilleux pendant lesquels je prends particulièrement conscience du sens de cet acte. Lorsque je regarde les photos de notre dernière campagne hospitalière, le concept abstrait du « travail de sensibilisation » se transforme soudain en prise de conscience concrète. Générer une telle prise de conscience est l'objectif de notre nouvelle campagne. Dans cette édition, nous ne nous contentons pas de vous présenter la campagne, mais donnons aussi la parole aux présidents de la Société Suisse de Médecine Intensive, de la Société Suisse de Médecine Générale, au président du Comité national du don d'organes (CNDO) et à un représentant de la médecine de sauvetage et d'urgence.

Les contributions des responsables des six réseaux de don d'organes sont aussi très pertinentes. Elles montrent tout ce qui a été réalisé au cours de ces dernières années, en grande partie grâce à leur engagement et à leur motivation. Leurs plans d'avenir montrent que les réseaux continuent d'œuvrer afin d'améliorer les processus et les structures dans les hôpitaux, et bien sûr aussi pour accroître la prise de conscience.

La Confédération a également agi au niveau politique. Avec son plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations », elle a défini un objectif concret : passer de 100 à 160 donneurs par an. Les mesures hospitalières récemment adoptées par les médecins en soins intensifs au sein du CNDO visent à résoudre les problèmes reconnus au niveau de la Confédération. Ces mesures ne pourront être mises en œuvre que grâce au soutien de la Confédération et des cantons sous la houlette du CNDO et des réseaux.

Ce « travail de sensibilisation » ne saurait bien sûr se faire sans l'important engagement volontaire des personnes concernées, associations et employés des hôpitaux. Vous trouverez dans cette édition deux précieuses contributions à ce sujet : encore une fois un grand merci à l'équipe sportive de l'Hôpital universitaire de Zurich (USZ) et aux personnes engagées dans le cadre de l'association « Organspende – JA ! ».

La « Journée nationale du don d'organes », qui aura lieu le 28 septembre, offrira une occasion supplémentaire de développer cette prise de conscience. Nous nous réjouissons d'avance de continuer à œuvrer avec vous pour sensibiliser les gens. Jamais la liste d'attente pour un organe n'a été aussi longue.

Franz Immer
Directeur de Swisstransplant

Table des matières

Editorial	3
Campagne	4
« Je suis mort depuis trois ans... ou devrais l'être. »	
Réseaux	13
Vœux pour l'avenir	
Politique	16
La Confédération et cantons veulent accroître le nombre de donneurs d'organes	
Ethique	18
Un cadeau de la vie	
MediService/Pharmacie	20
Conseil en matière d'assurances sociales de MediService : un conseil compétent pour s'éviter des tracas	
En route	22
– Contre vents et marées	
– « Organspende – JA » à la Journée de la soupe dans le Valais	
Conseil de lecture	24
« Vivre » de David Wagner	
Manifestations/ Informations	26
– Edition anniversaire d'un manuel ayant fait ses preuves	
– Nouvelle association à Neuchâtel	

Vous préférez recevoir le magazine « Swisstransplant News » en version électronique plutôt que sous format papier ? Pas de problème ! Il suffit de nous envoyer un e-mail à info@swisstransplant.org.

Campagne de sensibilisation de Swisstransplant – « Je suis mort depuis trois ans ... ou devrais l'être. »

Elisabeth Immer

La campagne nationale de Swisstransplant a été pendant cinq ans un thème récurrent lors des réunions stratégiques. L'idée d'origine a depuis lors quelque peu changé. Il a été possible d'affiner l'idée directrice, à savoir la sensibilisation de la population, pour l'actuelle campagne hospitalière grâce aux expériences acquises dans le domaine du don d'organes et de la transplantation. L'identification de donneurs potentiels, le recours à des spécialistes qualifiés dans les hôpitaux et enfin la capacité à exprimer son propre avis sur ce thème par une information objective et sans préjugés lors des entretiens avec la famille concernée sont au cœur de notre communication. Pour donner le coup d'envoi le 16 septembre, il faut en amont une vaste collaboration axée sur l'intégration avec les personnes concernées, les médecins spécialisés, les coordinateurs de transplantation et les coordinateurs locaux dans les hôpitaux, les directeurs d'hôpitaux et les spécialistes en communication dans différentes disciplines.



Le contenu de la campagne a une grande force de persuasion. Le message que fait passer Swisstransplant est sans équivoque. On voit des photos d'enfants et d'adultes respirant la santé. Rien ne laisse penser à la maladie ni à la mort. C'est le cas par exemple d'Ivana, deux ans. Au-dessus de sa photo figure en gros le titre « Je suis morte depuis 5 mois... ». Le bloc de texte complémentaire explique: « ... ou devrais l'être. Mais quelqu'un m'a donné son cœur, me permettant ainsi de continuer à vivre. » La grande majorité des receveurs acquièrent une excellente qualité de vie au fil des années, d'où l'intérêt de parler de ce thème. C'est par exemple le cas de Marcel S. qui a subi une transplantation cardiaque il y a 17 ans. Nos onze protagonistes ne pourraient pas être plus différents les uns des autres. Et pourtant, outre leur anamnèse, ils sont reliés par l'essentiel: la qualité de vie et la joie de vivre. Citons aussi Michelle H. qui consacre son temps libre aux interventions auxquelles elle procède en tant que sapeur-pompier. Christoph S. étudie à l'Université de Berne. Quant à Liz S., elle organise chaque hiver un camp à Anzère pour les enfants transplantés du monde entier.

C'est avec une profonde fierté et une grande joie que l'équipe Swisstransplant vous présente dans cette édition les affiches poignantes qui seront placardées à partir du 16 septembre aux alentours des grands hôpitaux ainsi que dans presque tous les hôpitaux et de nombreux cabinets de médecins généralistes. Cette campagne sera complétée par l'envoi de matériel aux hôpitaux et cabinets de médecins généralistes. Dès l'annonce, la demande en matériel a été très importante.



Brèves interviews sur le thème du don d'organes et sur la campagne nationale de Swisstransplant ...



Dr méd. François-Gérard Héritier

... avec le Dr méd. François-Gérard Héritier, président de la Société Suisse de Médecine Générale (SSMG)

Où réside selon vous, en tant que président de la Société Suisse de Médecine Générale, le rôle du généraliste dans le domaine du don d'organes ?

Comme médecins-généralistes, nous pouvons et devrions jouer un rôle important dans le don d'organes. D'abord en montrant l'exemple, en possédant une carte de donneur, ensuite en encourageant nos proches et tous nos patients à y penser, notamment lors des consultations dites de « check-up ».

Quel est le problème le plus important dans ce contexte ?

Peut-être un manque de systématique, un oubli ou une croyance que ces décisions sont du domaine privé, et que le médecin n'a pas à influencer le choix d'une personne à donner ses organes. L'excuse du manque de temps parfois, avec une consultation pleine et des priorités à établir. Et le don d'organes ne fait pas partie de ces priorités.

Comment peut-on aborder ce problème ?

Encourager nos collègues à aussi aborder ce sujet, comme nous sommes encouragés à parler des directives anticipées. Le rappeler lors des formations continues, livrer des brochures et des cartes de donneur pour toutes les salles d'attente. Et si un jour des marqueurs de qualité de notre travail sont introduits, y intégrer la discussion sur le don d'organes.

A votre avis, quelles sont les raisons possibles expliquant pourquoi la Suisse compte si peu de donateurs d'organes par rapport aux pays voisins ?

Avec notre système de santé très décentralisé, fragmenté et aussi très peu axé sur la prévention, il est très difficile de mettre en place une politique nationale, plus dirigiste. De plus, toute tentative d'anticipation, comme prévoir le don de ses organes, est souvent perçue comme une atteinte à la liberté individuelle, sacro-sainte dans notre pays.

La nouvelle campagne montre qu'un don d'organes permet une vie de qualité, à quoi pensez-vous lorsque vous voyez des photos de personnes transplantées avec succès ?

Ces images me touchent, mais j'en étais déjà convaincu. J'espère qu'elles convaincront le plus grand nombre de personnes.

Etes-vous porteur d'une carte de donneur ?

Oui, depuis des années et ma famille également.



... avec la spécialiste en soins intensifs Paola Massarotto, présidente gestionnaire de la Société Suisse de Médecine Intensive (SSMI)

La SSMI s'engage activement dans le don d'organes avec le Comité national du don d'organes de Swisstransplant. En tant que présidente de la SSMI, comment jugez-vous le rôle des spécialistes en soins intensifs dans ce domaine ?

Les spécialistes en soins intensifs ont un rôle central à jouer dans ce domaine. Ils font partie d'un processus complexe qui représente non seulement un défi médical et juridique, mais qui est aussi très exigeant pour les soignants sur le plan relationnel. Ils sont confrontés à la situation des patients et à la sollicitation de leurs familles, mais aussi à celle de l'équipe. Pour l'équipe aussi, accompagner une personne dans le cadre d'un don d'organes est souvent une situation difficile, qui exige d'elle un travail commun intense sous forme d'entretiens, d'accompagnement mutuel, etc. En effet, l'encadrement d'un donneur d'organes occupe le personnel soignant aussi en tant qu'individu.

La nouvelle campagne montre qu'un don d'organes permet une vie de qualité – à quoi pensez-vous lorsque vous voyez des photos de personnes transplantées avec succès ?

Je suis un peu critique sur ce point. En principe, je juge positive l'amélioration de la qualité de vie de ces personnes et leur souhaite bien sûr qu'il en demeure ainsi. Par contre, j'ai vécu aussi d'autres situations, d'où une certaine réserve. J'ai vu des gens dont la qualité de vie s'est certes améliorée par rapport à leur maladie spécifique, mais qui ont subi d'autres complications. Je pense qu'une



Paola Massarotto
Spécialiste en soins intensifs



campagne de sensibilisation devrait aussi montrer cet aspect afin que chaque décision de don d'organes puisse être prise en connaissance de cause.

A votre avis, quelles sont les raisons possibles expliquant pourquoi la Suisse compte si peu de donneurs d'organes par rapport aux pays voisins ?

Les grandes différences qui existent entre les pays sont vraisemblablement liées aux différences de cultures, religions, valeurs, considérations morales et légales. Pour moi, la façon de gérer la vie et la mort est un problème social. A l'époque actuelle, il est plutôt rare de parler de la mort, de ce qui est important en fin de vie et de la façon dont on voudrait mourir.

Peut-être est-ce aussi lié au fait que même les scientifiques ne sont pas certains qu'une personne est vraiment décédée en cas de mort cérébrale. Ces nouveaux aspects génèrent à juste titre une incertitude au niveau de la population, ce qui est compréhensible.

Etes-vous porteuse d'une carte de donneur ?

Oui.

... avec le Prof. Dr méd. Christoph Haberthür, responsable de l'unité de soins intensifs à la clinique Hirslanden de Zurich et président du Comité national du don d'organes (CNDO)

En temps que président du Comité national du don d'organes de Swiss-transplant, vous vous engagez activement dans le domaine du don d'organes. Quel rôle couvre, selon vous, la médecine intensive dans ce domaine ?

La médecine intensive joue dans ce domaine un rôle central du fait que les donneurs requièrent tout autant de soins intensifs que les receveurs d'organes. Ce rôle ne se limite pas au traitement des donneurs et receveurs d'organes. Il comprend entre autres le constat du décès qui est l'une des quatre conditions devant être remplies avant de pouvoir prélever des organes, et notamment l'entretien avec les proches lors duquel ils sont informés du diagnostic et de la mort cérébrale, et à la fin ils donnent leur accord pour le don d'organes. La médecine intensive doit par conséquent se pencher sur la question du don d'organes et de la transplantation tout comme les soignants et les médecins d'une unité de soins intensifs, qu'ils soient personnellement pour ou contre le don d'organes et la transplantation. C'est une question de professionnalisme mais aussi d'humanité.

La nouvelle campagne montre qu'un don d'organes permet une vie de qualité, à quoi pensez-vous lorsque vous voyez des photos de personnes transplantées avec succès ?

Cela montre que s'engager pour le don d'organes et la transplantation vaut la peine, que ce soit en tant que médecin



Prof. Dr méd. Christoph Haberthür



Les raisons de la participation de Mathias Zahner à la campagne de sensibilisation

Il y a 21 ans, Mathias Zahner a reçu un nouveau foie. Il qualifie cette période post-transplantation de « deuxième vie » : « Ces 21 années supplémentaires dépassent vraiment ce que je pouvais imaginer dans mes rêves les plus fous. La vie ne peut vraiment pas vous offrir davantage ! » Grâce à ces années de vie qui lui ont été offertes, Mathias Zahner a non seulement pu voir grandir ses deux filles, mais aussi jouer avec ses deux petits-enfants pour qui il est « Momo ». Et pour marquer le 20^e anniversaire de sa transplantation et son 60^e anniversaire, il a pu assouvir un désir qui lui est cher : s'essayer à la discipline reine, le marathon, après bon nombre de semi-marathons.

et être humain, en tant que personne en pleine santé ou concernée. En effet, la transplantation sauve des vies et améliore la qualité de vie des patients ne disposant plus d'autre option thérapeutique. Les résultats à long terme sont plus parlants que les mots. La transplantation est une histoire à succès, surtout pour les patients concernés. C'est ce qui ressort de manière frappante de ces photos de patients transplantés avec succès.

Mais ne nous leurrions pas. Chaque transplantation n'est pas une histoire à succès. Il arrive parfois qu'un patient décède des conséquences directes ou indirectes d'une transplantation, et qu'un organe transplanté ne fasse pas son office ou que de manière insuffisante. Même s'il ne s'agit heureusement que de cas isolés et que la majorité des transplantations est une réussite, cela ne doit pas être oublié, surtout au vu du grand succès de la médecine de transplantation.

A votre avis, quelles sont les raisons possibles expliquant pourquoi la Suisse compte si peu de donneurs d'organes par rapport aux pays voisins?

Sur le plan international, nous sommes dans le dernier tiers des pays en termes de donneurs. Les examens des personnes décédées révèlent que cela est dû à deux raisons différentes: d'une part au taux de refus du don d'organes dans la population relativement élevé et même en augmentation ces dernières années, et d'autre part aux structures hospitalières internes n'offrant pas de conditions optimales à l'identification de donneurs d'organes potentiels, notamment dans les petits hôpitaux de Suisse. Différentes parties prenantes travaillent sur les deux



« fronts » depuis des années. En se basant uniquement sur les succès modestes enregistrés jusqu'à présent, il semblerait que cette lutte ne soit pas menée avec des moyens suffisants ou adéquats.

Etes-vous porteur d'une carte de donneur ?

Oui, bien sûr !



Dr méd. Luca Martinolli

... avec le Dr méd. Luca Martinolli, délégué de la Société Suisse de Médecine d'Urgence et de Sauvetage (SSMUS) au sein du Comité national du don d'organes (CNDO)

Monsieur Martinolli, où réside, selon vous, le rôle des services d'urgence dans le domaine du don d'organes ?

Les services d'urgence reçoivent, évaluent et traitent des patients souffrant de différentes maladies et blessures. Dans bien des cas, les conséquences sont si graves que l'on voit déjà dans les services d'urgence que les possibilités thérapeutiques sont sans espoir. Dans de tels cas, il faudrait déjà identifier les donneurs d'organes potentiels dans les services d'urgence via une approche interdisciplinaire avec le personnel sur place, afin de discuter et de définir la suite des opérations.

A votre avis, quelles sont les raisons possibles expliquant pourquoi la Suisse compte si peu de donneurs d'organes par rapport aux pays voisins ?

Les urgentistes suisses sont conscients que les décisions capitales pour les blessés graves et les grands malades sont prises dans l'urgence. En présence de patients dont le pronostic est sans espoir, ils assument donc une vraie responsabilité, à savoir la mise en place du traitement adéquat en vue d'un potentiel don d'organes. Cette tâche nécessite de côtoyer en permanence les facettes technique et émotionnelle de la médecine de la transplantation. C'est avant tout le personnel jeune qui doit être particulièrement bien préparé à cette situation délicate. En règle générale, les autres urgences ainsi que les ressources limitées en termes de personnel et de place viennent peser fortement sur cette prise de décision. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de sensibiliser davantage le personnel des services d'urgence à travers des formations continues et du perfectionnement.

Vous travaillez à l'Hôpital de l'île à Berne, un hôpital signalant régulièrement des donneurs d'organes. Dans quelle mesure êtes-vous intégré activement avec votre équipe au processus de don d'organes ?

L'équipe du centre d'urgence universitaire travaille de manière interdisciplinaire avec les collègues des autres disciplines comme la médecine intensive, neurochirurgie, etc., et la première évaluation d'un donneur d'organes potentiel se fait dès le centre d'urgence. Les patients arrivant au centre d'urgence avec des blessures ou des maladies graves passent tous les examens de diagnostic nécessaires et les thérapies requises pour leur maintien en vie. En raison de la sévérité de leurs blessures ou maladies, de tels patients peuvent se retrouver dans une situation sans espoir. Il



convient donc de discuter d'un don d'organes potentiel et de définir la suite des opérations avec toutes les spécialités concernées et les médecins du service intensif. La thérapie du patient et les entretiens avec les proches ont lieu ensuite au service des soins intensifs.

Pendant cette évaluation, il est très important de faire aussi participer le personnel de soin qualifié du centre d'urgence universitaire, afin que les décisions soient comprises et les peurs ou les frustrations dans l'équipe évitées.

La nouvelle campagne montre qu'un don d'organes permet une vie de qualité, à quoi pensez-vous lorsque vous voyez des photos de personnes transplantées avec succès ?

J'ai pu constater moi-même l'importance du don d'organes dans mon entourage. Je me souviens encore clairement de la douleur, de la qualité de vie restreinte (dialyse) et du désespoir des membres de cette famille, et j'ai aussi vu comment une transplantation a permis à ces personnes de retrouver une vie normale. C'est la raison pour laquelle cette campagne éveille en moi des souvenirs et montre à grande échelle ce que j'ai vécu à petite échelle.

Etes-vous porteur d'une carte de donneur ?

OUI. Je m'étais déjà déclaré donneur en Italie, où j'ai pris conscience de l'importance du don d'organes. Après avoir déménagé en Suisse, je me suis renseigné sur les possibilités qui existaient pour se déclarer donneur d'organes et je suis maintenant porteur d'une carte de donneur.

Source: les photos de la campagne ont été prises par le photographe Julian Salinas.

Journée nationale du don d'organes en septembre

La Journée nationale du don d'organes aura lieu le 28 septembre ! L'année passée, de nombreux hôpitaux et associations ont utilisé cette précieuse plate-forme et se sont engagés en faveur du don d'organes et de la transplantation.

Dès le mois de septembre, vous trouverez sur notre site Internet www.swisstransplant.org la liste des manifestations prévues.





Unsere Verpflichtung
Langzeit-Perspektiven für
transplantierte Patienten

Notre engagement
Perspectives à long
terme pour les patients
transplantés

Il nostro impegno
Prospettive a lungo
termine per i pazienti
trapiantati d'organo

ROCHE TRANSPLANTATION

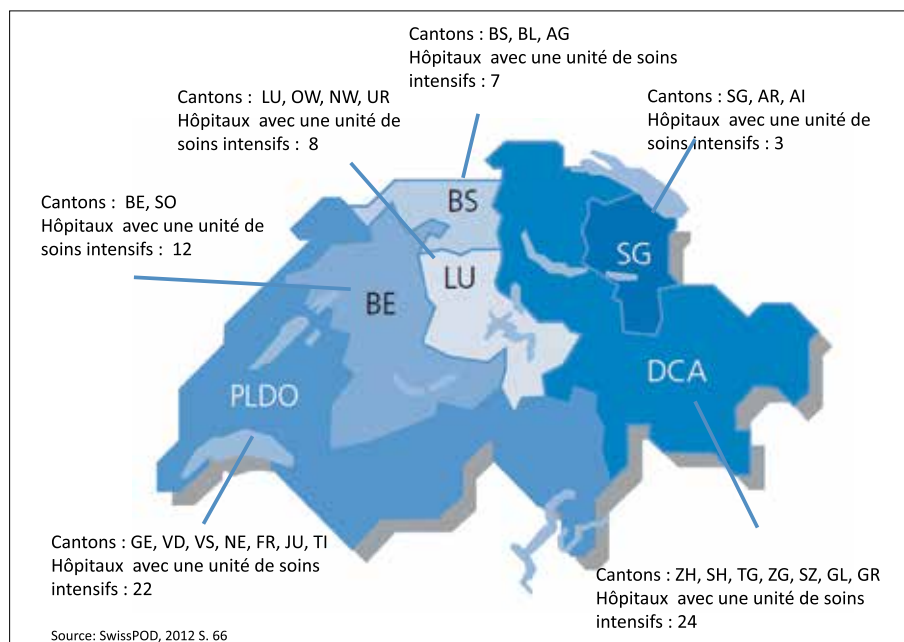


Roche Pharma (Schweiz) AG
4153 Reinach

Transplantation, Tel. 061 715 41 11, Fax 061 715 41 12
www.roche-pharma.ch, pharma.schweiz@roche.com

Vœux pour l'avenir

Bettina Grässli Tous les hôpitaux équipés d'un service de soins intensifs sont rattachés à l'un des six réseaux régionaux de dons d'organes. Ce regroupement au sein d'un réseau permet une meilleure coordination du processus de dons et une exploitation optimale des ressources. Les petits établissements hospitaliers peuvent ainsi profiter du savoir-faire d'un grand hôpital central, de l'échange d'informations et d'une offre de formations plus vaste. De leur côté, les réseaux de dons travaillent en étroite collaboration avec Swisstransplant. Ci-dessous, les responsables des réseaux se présentent, évoquent les changements survenus dans leur réseau, ce qui fait leur force ainsi que leurs vœux pour l'avenir.



Le rattachement à un réseau régional de dons améliore l'identification et le signalement de donneurs d'organes.

Quel a été le plus grand changement dans votre réseau de dons ces deux dernières années ?

Dr méd. Jan Wiegand (BE) : Nous avons amélioré la collaboration entre l'hôpital central et les hôpitaux régionaux, élaboré un nouveau projet de réseau reposant sur des processus clairs et structurés. Nous attendons à présent la décision du canton quant à son financement.

Dr méd. Kai Tisljar (BS) : Les deux dernières années ont été marquées par une optimisation des processus au sein de notre réseau. Par ailleurs, nous nous inquiétons de plus en plus de la nette hausse de la pression extérieure pour recruter des donneurs.

Renato Lenherr (Donor Care Association DCA) : L'organisation s'est professionnalisée : nous avons réussi à mettre sur pied une équipe de réseau motivée, apportant un soutien actif aux hôpitaux affiliés au réseau, et disponible 24/24 h pour traiter toutes les questions liées au don d'organes.

Dr méd. Sven Mädler (LU) : Outre un changement à la direction du réseau, nous avons avant tout renforcé la collaboration entre les hôpitaux régionaux et l'hôpital central. Chaque hôpital a nommé des coordinateurs locaux et élaboré des processus internes pour enregistrer les donneurs d'organes potentiels.



Dr méd. Jan Wiegand
Responsable réseau Berne-Soleure



Dr méd. Kai Tisljar
Responsable réseau Suisse du Nord-Ouest



Renato Lenherr
Responsable médicale DCA
(réseau de Zurich)

Dr méd. Philippe Eckert (PLDO): Nous avons mis l'accent sur la formation du personnel spécialisé, notamment par le biais de cours de communication pour les médecins et le personnel soignant, dans plusieurs hôpitaux.

Dr méd. Roger Lussmann (SG): Nous avons réussi à mettre en place le don DCD* («Donation after Cardiac Death» – Maastricht III), qui a pu être appliqué de manière interdisciplinaire.

Quelles sont les priorités de votre programme ?

Wiegand: Nous investissons beaucoup dans la formation continue et le perfectionnement du personnel dans toutes les disciplines impliquées sur l'ensemble du réseau. Nous tentons ainsi de sensibiliser à grande échelle au don d'organes. De plus, nous effectuons des formations à l'attention des médecins et des aides-soignants en soins d'urgence, soins intensifs, neurologie neurochirurgie et anesthésie.

Tisljar: Notre programme met l'accent sur le suivi des patients et de leurs proches dès le début. Nous accordons une importance toute particulière au contact personnel dans le cadre des entretiens avec les proches.

Lenherr: Notre objectif consiste à identifier et à traiter correctement tous les donneurs d'organes potentiels dans les hôpitaux affiliés à notre réseau. Nous entendons y parvenir d'une part par le biais de formations, de conférences et de contacts personnels. D'autre part, nous proposons un service «sur le terrain» pour délester les hôpitaux affiliés au réseau. Nous proposons des entretiens avec les proches, un soutien organisationnel et des conseils pour gérer les situations particulières. Une autre priorité: le programme DCD* mené à l'Hôpital universitaire de Zurich, auquel nous participons activement.

Mädler: Ma priorité est d'enregistrer les donneurs d'organes potentiels, et ce y compris dans les hôpitaux de taille petite à moyenne. Actuellement, pour des raisons diverses, pratiquement aucun donneur d'organes n'est identifié et signalé «en périphérie». Nous prenons les mesures appropriées pour y remédier sur l'ensemble de la Suisse.

Eckert: Notre organisation permet d'apporter aux hôpitaux le soutien nécessaire. Nous nous appuyons sur de nouveaux processus, la formation et un contrôle qualité que nous effectuons depuis six ans.

Lussmann: Nos priorités sont la consolidation des acquis et l'optimisation des processus, tout particulièrement en collaboration avec le service de soins intensifs.

De votre point de vue, quelles sont les forces de votre réseau ?

Wiegand: Notre force est la qualité du réseau qui relie les personnes et une coordination établie et centralisée à l'Hôpital de l'Île.

Tisljar: Une force de notre réseau réside dans l'identification de donneurs potentiels. Ce processus est bien avancé grâce à la collaboration des hôpitaux entre eux d'une part et entre les différents services d'autre part. Par ailleurs, nous échangeons beaucoup d'informations avec les coordinateurs de transplantation compétents.

Lenherr: En termes de logistique et de formation des personnes-clés, les hôpitaux bénéficient d'un soutien et d'un allègement énorme grâce à l'équipe de réseau de donneurs. L'identification d'un donneur d'organe ne signifie plus seu-

* DCD signifie «Donation after Cardiac Death» et désigne les dons d'organes consécutifs à un arrêt cardiaque.

lement un surplus de travail. Il s'agit à présent d'un processus de travail bien structuré dans lequel on est activement soutenu. La mise en œuvre du mandat légal s'en trouve considérablement facilitée. Le soutien financier du canton nous apporte une grande indépendance dans notre travail.

Mädler: Nous sommes bien reliés grâce au réseau. Les services d'urgence de certains hôpitaux travaillent également en étroite coopération avec nous. Chaque hôpital de Suisse centrale, y compris ceux sans service de soins intensifs, dispose d'un coordinateur local préposé au don d'organes.

Eckert: La plus grande force du PLDO est la solide cohésion entre les coordinateurs locaux et la coordination générale, ainsi qu'une excellente collaboration entre les médecins responsables dans les services de soins intensifs.

Lusmann: Les forces de notre petit réseau résident dans la communication simple et rapide qui le caractérise. Nous disposons de deux coordinateurs de transplantation très compétents et engagés. Tout le monde se connaît, et chacun est familiarisé avec les processus.

Comment imaginez-vous votre réseau dans cinq ans ?

Wiegand: Le nouveau concept de réseau a été financé et mis en œuvre. Toutes les zones d'ombre sur le plan organisationnel ont été balayées concernant les donneurs potentiels. Nous nous sommes améliorés sur tous les plans, de l'identification des donneurs à l'encadrement des proches.

Tisljar: D'ici à cinq ans, nous aimerions élargir l'infrastructure pour assurer une prise en charge efficace des donneurs d'organes potentiels. Outre le personnel, les locaux et la formation, ceci inclut aussi de continuer à optimiser les processus. De plus, nous aimerions compléter notre offre par un programme DCD*, dans les cas qui s'y prêtent.

Lenherr: L'objectif est d'atteindre, grâce à cette professionnalisation, un taux de donneurs qui reflète l'attitude généralement positive des Suisses face à la transplantation. Le don d'organes devrait être un processus bien rôdé, au déroulement clair. Tous les hôpitaux affiliés au réseau disposent de collaborateurs locaux, dont le coût est financé par le canton, ayant la marge de manœuvre nécessaire qu'exige leur travail. Ceci peut avoir comme conséquence un élargissement de l'équipe du réseau.

Mädler: Le financement des coordinateurs locaux par les cantons, qui devrait être mis en œuvre d'ici là, permettra également aux petits hôpitaux de mettre en place des processus et des structures pour les donneurs d'organes potentiels, de proposer des formations aux collaborateurs et de sensibiliser la population par un travail de communication intense. Mon objectif est de multiplier par deux, d'ici à cinq ans, le taux de donneurs d'organes potentiels enregistrés en Suisse centrale.

Eckert: D'une part, nous aurons élargi notre offre de soutien dans les hôpitaux et d'autre part, nous aurons renforcé la collaboration entre les réseaux au sein du CNDO (Comité national du don d'organes).

Lusmann: Réussite, stabilité et, espérons-le, financement local par le canton de Saint-Gall des coordinateurs locaux.



Dr méd. Sven Mädler
Responsable réseau de Lucerne



Dr méd. Philippe Eckert
Responsable réseau PDLO



Dr méd. Roger Lusmann
Responsable réseau St.-Gall

La Confédération et les cantons veulent accroître le nombre de donneurs d'organes

Bettina Grässli La Suisse dispose de trop peu d'organes pour pouvoir venir en aide aux plus de 1200 personnes sur liste d'attente. C'est ce qui a amené le Conseil fédéral à lancer, en mars, le plan d'action « Plus d'organes pour les transplantations ». Conjointement avec les cantons et les services compétents, il entend définir d'ici la fin de l'année des mesures susceptibles d'augmenter le nombre de dons d'organes.

En Suisse, plus de 1200 personnes sont en attente d'un organe. La stagnation, voire le recul des dons d'organes les frappe de plein fouet, car leurs chances de recevoir un nouvel organe s'amenuisent.

Le Conseil fédéral compte désormais lancer un plan d'action, en collaboration avec les cantons et tous les protagonistes concernés, pour porter le nombre annuel de donneurs d'organes de 100 à 160, soit une hausse de 13 à 20 donneurs par million d'habitants. Pour atteindre cet objectif, parallèlement à une intensification de l'information de la population, il faudrait avant tout améliorer la formation dans les hôpitaux et y définir un processus de don obligatoire. Sur mandat des cantons, le Comité National du Don d'Organes (CNDO) de Swisstransplant a d'ores et déjà élaboré les premières mesures qui pourront être mises en œuvre à grande échelle dès 2014.

Interview



Prof. Dr. méd. Christoph Haberthür
Président du Comité national de don d'organes (CNDO) de Swisstransplant

Que pensez-vous du plan d'action du Conseil fédéral ?

Christoph Haberthür: nous nous réjouissons que le Conseil fédéral passe à l'action. Les spécialistes de la médecine intensive ont récemment adopté des mesures spécifiques au sein du CNDO*, visant à améliorer les problèmes structurels observés à tous les niveaux. La mise en application de ces mesures dans les hôpitaux nécessite le soutien politique de la Confédération et des cantons.

Pourquoi le rôle des hôpitaux est-il si important ?

Le faible taux de donneurs en Suisse est notamment lié au fait que les informations données aux patients varient d'un hôpital à l'autre. Dans les hôpitaux équipés de ser-

vices de soins intensifs, les donneurs potentiels sont plus susceptibles d'être identifiés. Cela est moins évident dans les hôpitaux de petite taille. Parfois, le manque de lits dans les services de soins intensifs empêche de recenser tous les donneurs potentiels.

Dans quel sens les mesures prévues vont-elles ?

Elles visent une amélioration des structures allant du financement des postes à la formation du personnel, de sorte à favoriser l'identification des donneurs potentiels. Les formations contribuent à une meilleure mise en œuvre des processus. Un seul et même donneur peut parfois sauver plusieurs vies.

* Le Comité national du don d'organes (CNDO), fondé en 2009 sous la forme d'un comité de Swisstransplant, s'engage en faveur de la promotion du don d'organes et de tissus en Suisse. Le CNDO se compose des responsables des six réseaux de dons d'organes suisses et des représentants des sociétés médicales spécialisées impliquées dans le processus de don d'organes.

La formation du personnel, clé de voûte de l'identification.

Pour remédier au manque de donneurs, la formation des médecins et du personnel soignant, lesquels assurent dans les hôpitaux le rôle de coordinateurs des dons d'organes, est un enjeu central. Ceux-ci sont en effet spécialisés dans l'identification de donneurs potentiels dans les hôpitaux, qu'ils signalent ensuite au service d'attribution (Swisstransplant). De plus, il convient de définir un processus de don d'organes obligatoire pour tous les hôpitaux, afin de garantir des processus clairement structurés et standardisés. Le Conseil fédéral est actuellement en concertation avec ses partenaires pour mettre en œuvre dès 2014 les premières mesures d'un programme dont l'application s'achèvera d'ici 2017.



La révision de la loi sur la transplantation doit mieux régler les incertitudes actuelles.

Source : Fotolia

Une révision de la loi qui comble des lacunes

Depuis l'adoption de la loi sur la transplantation en 2007, des zones d'ombre sont apparues de manière récurrente dans le cadre de l'application des prescriptions légales dans le quotidien hospitalier. La révision partielle de la loi sur la transplantation, que le Parlement envisage cette année encore, entend combler ces lacunes (cf. encadré « Au Parlement » à droite).

Le modèle de l'opposition n'est pas préconisé

Les responsables politiques mènent un débat controversé sur l'opportunité d'un changement de système pouvant aller jusqu'au modèle d'opposition pour remédier au manque de donneurs. Mais ce n'est pas ce que préconise le Conseil fédéral dans son rapport*, qui se dit convaincu que ce modèle n'augmenterait pas le nombre de donneurs.

* « Examen de mesures susceptibles d'augmenter le nombre d'organes disponibles pour une transplantation en Suisse, rapport répondant aux postulats Gutzwiller (10.3703), Amherd (10.3701) et Favre (10.3711) », rapport du Conseil fédéral, mars 2013.



Thèse sur la solution de consentement au sens large

Dans sa thèse, Marco Frei analyse s'il existe un rapport de cause à effet entre la solution de consentement au sens large et le faible taux de donneurs d'organes en Suisse. Titulaire d'un doctorat de l'Université de Zurich, l'auteur examine si le système actuel protège suffisamment la personnalité des personnes impliquées dans le processus de prélèvement d'organes post-mortem. Il fait par ailleurs une proposition pour améliorer la protection de la personnalité des donneurs tout en accroissant la prédisposition au don d'organes.

«Die erweiterte Zustimmungslösung gemäss Art. 8 Transplantationsgesetz», (ISBN 978-3-7255-6708-9), éditions Schulthess, 2012

Au Parlement

Le Conseil des Etats délibèrera sur la loi sur la transplantation en première lecture. La révision partielle de la loi sur la transplantation vise à définir plus précisément les incertitudes actuelles. Les frontaliers disposant d'une assurance-maladie en Suisse seront désormais traités de la même manière que les Suisses pour l'attribution d'organes destinés à une transplantation. Il convient par ailleurs de préciser à partir de quel moment il est possible d'aborder avec les proches des patients l'éventualité d'un don d'organes. Autre clarification doit être faite au sujet des mesures médicales préparatoires, si les proches peuvent donner leur accord même avant le diagnostic de décès. En plus fera sujet au parlement la perte de gain des donneurs vivants.

Un cadeau de la vie

*Rabbin François Garaï**

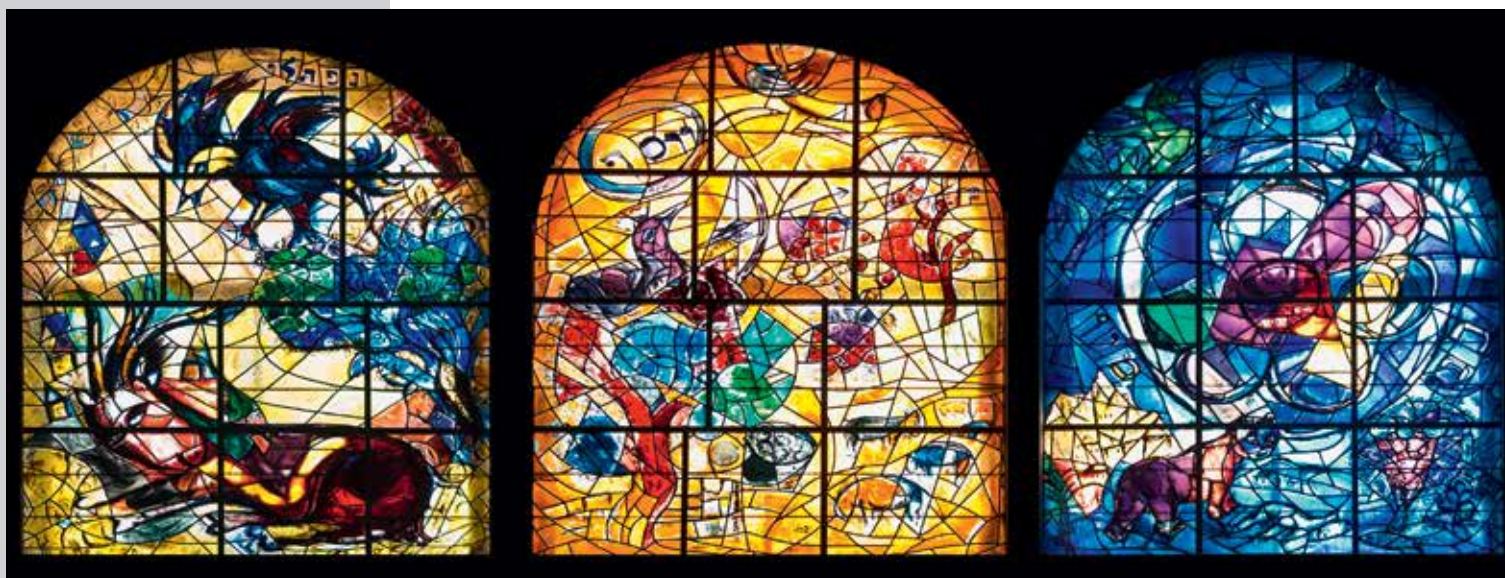
L'étude « SwissPOD¹ » de Swisstransplant, qui a été menée de 2011 à 2012, a révélé que le taux de refus en Suisse est supérieur au taux de refus moyen au niveau européen. Il constitue même une augmentation par rapport à un audit précédemment effectué en Suisse. Les chiffres de l'étude révèlent nos peurs face à la mort et les questions soulevées à propos du don d'organes. Peut-on être sûr que la personne sur laquelle on va prélever un organe vital est réellement en état de mort cérébrale irréversible ? Nul ne peut nier que cette question est angoissante.

On trouve dans le Talmud² l'affirmation suivante : « Celui dont le cerveau est mort est assimilé à une personne décapitée » (Houlin 21a). Et, plus près de nous, le Rav Moshe Feinstein rappelle que « même si son cœur bat encore, un patient ne pouvant respirer de façon autonome est considéré comme mort » (YD III : 132).

Sur ce sujet, tous les corps médicaux sont en accord. En Suisse, le don d'organes après mort cérébrale est possible lorsque les fonctions cérébrales sont totalement et irréversiblement défaillantes en raison d'une lésion ou maladie touchant le cerveau. Considérant le don d'organes, le diagnostic de la mort cérébrale suit des directives strictes définies par l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) et il est soumis à la loi suisse sur la transplantation. Il en va de même en Israël, en particulier dans les hôpitaux, où la Halakha³ est consultée pour définir les critères de la mort.

Fenêtre décorée par Marc Chagall à l'Hôpital Hadassah de Jérusalem.

Source: SmngMng



Est-il nécessaire de rappeler que notre tradition privilégie la vie avant tout. Ainsi, le Talmud affirme que lorsqu'une vie peut être sauvée, tous les interdits sont levés, à l'exception de ceux relatifs à l'inceste, au meurtre et à l'idolâtrie (Sanhédrin 74a).

C'est pourquoi, dès 1968, ce principe général est rappelé dans une Responsa du CCAR (Rabbins libéraux aux USA). Guérir, même avec une substance interdite, est obligatoire. Cela est particulièrement valable lorsque les patients, sur le point de recevoir un organe vital, sont réellement en danger de mort. Pour ces patients, toute aide possible est autorisée par la tradition juive.

On peut citer également la prise de position suivante : la préservation de la vie est obligatoire et non optionnelle... C'est pourquoi le consentement au don d'organes post-mortem devrait être exprimé, afin d'autoriser le corps médical à prélever des organes en vue d'une transplantation (Rabbin H. Prouser). Et sauver une vie est un principe cardinal dans le judaïsme. Si l'organe d'une personne décédée peut sauver la vie d'une autre personne, cela est considéré comme un honneur pour le défunt d'avoir autorisé une transplantation (rabbin E. Dorff).

Remplir et signer une carte de donneur d'organes peut donc être considéré comme un devoir au regard de notre tradition. Le prélèvement d'organes n'est possible que lorsque le donneur potentiel exprime son consentement sur sa carte de donneur.

Au moment où nous nous préparons à Roch Hachana⁴ et espérons, pour nous et nos proches, une année de vie et de santé, il serait bon de se poser la question : ne devrions-nous pas être en faveur du don d'organes et par conséquent remplir la carte de donneur ? Pour cela, il suffit de consulter le site Internet de Swisstransplant : www.swisstransplant.org et de remplir et imprimer une carte de donneur en ligne.

« Shana Tova ! Bonne année »

* Le rabbin François Garaï publie des articles sur différents thèmes, entre autres sur la thématique du don d'organes.

1 Swiss Monitoring of Potential Donors, étude de Swisstransplant à télécharger sur le site Internet www.swisstransplant.org.

2 N.d.l.r. : le Talmud est l'un des textes fondamentaux du judaïsme rabbinique.

3 N.d.l.r. : La Halakha regroupe l'ensemble des prescriptions, coutumes et traditions collectivement dénommées « Loi juive ».

4 N.d.l.r. : Roch Hachana est une fête juive célébrant la nouvelle année civile du calendrier hébreu, c'est-à-dire le 5 septembre 2013.



Rabbin François Garaï

Conseil en matière d'assurances sociales par MediService: un conseil compétent pour s'éviter des tracas



Source : MediService

Regula Palladino Une maladie chronique représente un défi de taille dans tous les aspects de la vie. Au cours de l'évolution de leur maladie, les personnes concernées rencontrent souvent des problèmes personnels, financiers ou professionnels qui soulèvent des questions dans le domaine des assurances. Pour beaucoup d'entre elles, le système complexe des assurances sociales reste une énigme. Le conseil gratuit fourni par l'équipe Pharma Care de MediService leur permet de trouver une solution.

Les personnes atteintes d'une maladie chronique doivent activement planifier et assurer leur avenir financier. Ce faisant, elles sont confrontées à de nombreuses questions en matière d'assurances sociales. Bon nombre d'entre elles sont dépassées par la complexité du système et ont besoin d'aide dans ce domaine. Outre la livraison directe de médicaments, l'accompagnement thérapeutique individuel et les réunions d'information, l'équipe Pharma Care de MediService offre gratuitement à ses clients un conseil compétent en matière d'assurances sociales.

Questions et incertitudes fréquentes

Le conseil professionnel couvre tous les domaines des assurances sociales comme l'assurance-maladie, les assurances privées, l'assurance-invalidité et l'assurance-chômage. Il aide les personnes concernées à régler les questions les plus variées : à quoi dois-je faire attention lors d'un changement d'assurance ? Quand dois-je entreprendre des démarches pour bénéficier des prestations de l'assurance-invalidité ? Qui paie mon aide ménagère ? Quels sont mes droits et mes devoirs vis-à-vis de mon employeur, ou quelle est la bonne attitude à adopter lors d'un changement d'emploi ? D'autres questions fréquentes concernent la gestion des problèmes financiers suite à une incapacité de travail, l'acquisition de moyens auxiliaires ou le financement de l'aménagement du domicile en cas d'invalidité.

Conditions individuelles régissant l'octroi des prestations

Toutes les assurances ne sont pas égales. Les conditions régissant l'octroi des prestations peuvent être très différentes selon les compagnies d'assurance. Les conditions contractuelles respectives fournissent des informations sur les prestations couvertes et les modalités de prise en charge des coûts. Dans les cas complexes ou peu clairs pour les personnes concernées, il est utile de clarifier les questions en suspens avec un expert. Souvent, il faut formuler des demandes et les transmettre dans les délais. Si une demande est mal formulée, la personne ne pourra peut-être pas bénéficier d'une prestation à laquelle elle a droit. Le dé-

passerment d'un délai peut aussi avoir de fâcheuses conséquences. Outre l'analyse de la situation, le soutien administratif dans la correspondance constitue une partie importante du conseil.

Déroulement du conseil

Le conseil individuel s'effectue par téléphone, à domicile ou au cabinet du médecin. Selon la question, un contact unique sera suffisant ou un suivi sur une plus longue période sera mis en place. Les proches sont impliqués si nécessaire. Les experts de l'équipe Pharma Care de MediService expliquent à leurs clients, en des termes clairs, la signification des différentes conditions d'assurance et les possibilités dont ils disposent. Grâce à leurs connaissances spécialisées et à leur longue expérience, ils peuvent proposer des solutions efficaces même dans les situations plus complexes.



En s'informant à temps et en étant bien conseillé, on évite beaucoup de désagréments dans les relations avec les assurances. Et on bénéficie d'une sécurité accrue et d'une meilleure qualité de vie au quotidien.

Pharmacie spécialisée MediService SA
Regula Palladino, téléphone 032 686 28 12
regula.palladino@mediservice.ch



MEDI SERVICE
Votre pharmacie spécialisée

**Une meilleure
qualité de vie
au quotidien**

MediService est la première pharmacie spécialisée en Suisse à assurer la livraison directe de médicaments sur ordonnance à des patients chroniques. Les plus de 100'000 clientes et clients qui font appel à ses services reçoivent chez eux des médicaments à tarif avantageux, sans payer de frais de port.

En passant commande auprès de MediService, vous bénéficiez non seulement d'une livraison rapide, pratique et discrète, mais contribuez aussi à la réalisation d'économies dans le système de santé. Vous profitez en outre d'un soutien compétent pour des questions liées aux assurances ou au quotidien.

MEDI SERVICE
Votre pharmacie spécialisée

Hotline gratuite pour les transplantés
0800 220 222
(du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00)

MediService AG · Pharma Care · Ausserfeldweg 1 · CH-4528 Zuchwil
Tél. 0800 220 222, fax 032 686 28 05, pharmacare@mediservice.ch, www.mediservice.ch
MediService, une entreprise du Groupe Galenica

CHF 0.- validation des médicaments
CHF 0.- validation des traitements
CHF 0.- frais d'envoi
min. 5 % de rabais pour les nouveaux clients*
min. 5 % de rabais sur les génériques

Je souhaite bénéficier du rabais de 5% sur les médicaments et des livraisons franco de port. Veuillez m'envoyer la brochure MediService contenant des informations importantes, une enveloppe préaffranchie pour la première commande et un petit cadeau surprise.

Madame Monsieur

Prénom

Nom

Rue

NPA/localité

Talon à renvoyer dûment rempli par courrier, fax ou e-mail à:
MediService SA, Pharma Care, Ausserfeldweg 1, 4528 Zuchwil

* Pour obtenir de plus amples informations et connaître les limitations relatives aux rabais, rendez-vous sur www.mediservice.ch



L'équipe USZ: Felix Schönrrath, Petra Krause et Beat Karrer. Ci-dessous: Herman Tolboom (d.g.à.d.)

Contre vents et marées

Felix Schönrrath/Bettina Grässli Un quatuor du CHU de Zurich (USZ) a entrepris au printemps dernier un projet sportif: participer à un triathlon en arborant le logo de Swisstransplant.

La météo n'était pas clémente avec les sportifs. Le printemps morose empêchait certaines courses d'entraînement. Lors du week-end de l'Ironman, qui se déroulait dans le cadre du semi-marathon de Rapperswil-Jona, la météo a de nouveau joué les trouble-fêtes. En raison du froid, l'épreuve de natation a été annulée avant même le début de



La pluie qui s'est abattue sur le Zytturm triathlon à Zoug n'a guère impressionné les athlètes.



la manifestation. Quant à la course, les organisateurs ont été contraints de raccourcir les parcours à plusieurs reprises. La pluie incessante pendant la course a failli provoquer une catastrophe. Un glissement de terrain a enseveli la route sous un amas de terre et d'arbres. Par chance, aucun blessé n'a été déploré parmi les athlètes. Après cela, toute la manifestation a été interrompue. Mais cela n'a pas dissuadé l'équipe du USZ de poursuivre son projet. Deux des quatre athlètes ont d'ailleurs participé au « 20^e Zytturm triathlon à Zoug » et réussi à franchir la ligne d'arrivée. D'autres semi-marathons sont en préparation. Swisstransplant souhaite à l'équipe joie, endurance et réussite !

Les athlètes ont couru en arborant le logo Swisstransplant pour sensibiliser au don d'organe.



Protection à long terme en bonnes mains

Actif depuis plus de 25 ans pour les transplantés.

« Organspende – JA » à la Journée de la soupe dans le Valais

Rafael Bittel Le groupe « Organspende – JA » a vigoureusement plaidé la cause des transplantés lors de la « Journée de la soupe » organisée à Tourtemagne (VS). Les habitants du village ont été nombreux à remplir spontanément une carte de donneur au stand d'information, à participer au concours et à faire des dons généreux.



Peut-être la fraîcheur a-t-elle contribué à l'excellente fréquentation de cette manifestation qui a eu lieu le 24 mars, au cœur de la vallée du Rhône. Le temps frisquet mettait en appétit pour déguster le délicieux minestrone qu'avait concocté le « Klub der kochenden Männer » avec l'aide de la paroisse et de la « Jubla ». Cette manifestation annuelle est organisée par la paroisse. Comme chaque année, cette dernière avait laissé carte blanche à la « Jubla » dans le choix d'un projet suisse auquel reverser la recette de l'opération.

Les organisateurs ont été surpris par l'attitude positive et le vif intérêt des villageois vis-à-vis du don d'organes et de la transplantation. Ceux-ci ont posé de très nombreuses questions, telles que « je ne suis pas un peu trop vieux pour donner mes organes ? » ou encore « je peux donner quoi comme organes ? », pour ne citer que ces deux exemples.

Beaucoup de personnes ont rempli une carte de donneur sur le stand d'information même. La manifestation a été agrémentée par un petit concours, organisé par « Organspende – JA », à l'issue duquel des prix, qui se destinaient autant aux jeunes qu'aux moins jeunes, ont été tirés au sort. Tous les sourires et le bonheur sur le visage des gens auraient suffi à l'entière satisfaction des organisateurs. Mais c'était sans compter sur la générosité des villageois qui ont donné plus de 1400 francs. Le montant récolté a ensuite été solennellement remis à Swisstransplant. Cette journée a largement dépassé les attentes des organisateurs.

Conseil de lecture : « Vivre » de David Wagner



Isabelle Montandon Pour la rédaction de son roman « Vivre », David Wagner a gagné le prix renommé de la foire du livre 2013 de Leipzig. Avec une pointe d'humour et de manière laconique, l'homme de 42 ans raconte à la fois son histoire émouvante face à la maladie ainsi que sa vie avant et après sa transplantation hépatique.

Sur une note mélancolique, l'auteur berlinois décrit, dans son autobiographie, son quotidien à l'hôpital ainsi que les pensées qui lui passent par l'esprit durant son séjour hospitalier. « Un sobre séjour à l'hôpital et des questions

existentielles sont étroitement liées aux mots Foie et Vivre », a écrit le jury de la foire du livre de Leipzig.

A l'âge de 12 ans, une hépatite auto-immune a été constatée chez David Wagner. Cette dernière s'attaque au foie. A 36 ans, il subit, par conséquent, une transplantation hépatique grâce à laquelle il pourra voir grandir sa fille. Depuis sa nouvelle vie surviennent aussi de nouvelles pensées telles que celle du donneur qui lui a offert la possibilité de continuer à vivre.

Source : Article de presse dans le « Thurgauer Zeitung » du 13 mars 2013

Informations relatives au livre :

« Leben » de David Wagner, Rowohlt Verlag, Reinbek (2013), 282 pages, ISBN 978-3-498-07371-8, langue : allemand.

Votre partenaire pour la transplantation



**Chaque ligne de vie
raconte une histoire**

Manifestations de septembre à novembre 2013

Date	Manifestation	Information/inscription
Mercredi 4 au vendredi 6 septembre	SSICM, SSCS, SGNOR/SSMUS Joint Annual Meeting	Palexpo Genève, http://kongress2.imk.ch/SGI2013/Home
Samedi 14 septembre	Stand d'informations sur le don d'organes de « ricevere e donare » la Società Svizzera per la Fibrosi Cistica (Société Suisse pour la Fibrose Kystique)	Biasca, piazza Centrale, www.marchethon-ti.ch
Mardi 24 septembre	Projection d'un film sur le don d'organes, organisation : « ricevere e donare »	Lugano, Ospedale Civico, Aula Magna à 18 h 30, www.ricevere-e-donare.ch
Vendredi 27 septembre	Symposium, 20 ans de dons de rein de donneurs vivants	Hôpital cantonal de Saint-Gall, auditorium central, de 14 h 00 à 17 h 30
Vendredi 27 septembre	Stand d'informations à l'occasion de la Journée nationale du don d'organes	Hôpital de l'Île, hall d'entrée, bâtiments résidentiels (Bettenhochaus)
Samedi 28 septembre	Journée nationale du don d'organes. Possibilité de s'informer sur le don d'organes et la transplantation auprès des stands d'informations dans différents hôpitaux	Différents hôpitaux dans toute la Suisse. Les lieux des manifestations et de plus amples informations sont disponibles sur le site swisstransplant.org .
Mardi 8 octobre	Foire de Fribourg Stand d'infos sur le don d'organes	Foire de Fribourg à Fribourg 13 h 30 à 22 h 00
Lundi 28 et mardi 29 octobre	Communication dans le processus du don d'organes	Bad Bubendorf, inscription sur swisstransplant.org → Professionnels
Vendredi 8 au dimanche 10 novembre	Präventa Zurich, Foire de la santé	Gare centrale de Zurich, de 11 h 00 à 19 h 00

IMPRESSION

Editeur

Swisstransplant
Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d'organes

Direction

PD Dr méd. Franz Immer
Laupenstrasse 37
CH-3008 Berne
franz.immer@swisstransplant.org

Rédaction

Bettina Grässli (rédactrice en chef)
Susanne Hess
Elisabeth Immer
Franz Immer
Isabelle Montandon
Jacqueline Pulfer
Katharina Rederer

Les collaboratrices et les collaborateurs de cette édition

Rafael Bittel
François Garaï
Regula Palladino
Felix Schönraht
Mathias Zahner

Traductions

Textraplus AG, Pfäffikon

Mise en pages/service de correction

Stämpfli Publications SA, Berne

Production intégrale

Stämpfli Publications SA, Berne

Délai de rédaction

Pour le n° 21 : 4 octobre 2013

Contact

Rédaction : tél. 031 380 81 30
Coordination nationale : tél. 031 380 81 40

Internet

www.swisstransplant.org

Cartes de donneurs

info@swisstransplant.org
Tél. 0800 570 234 (gratuit)

Edition anniversaire d'un manuel ayant fait ses preuves

La maison d'édition Schatzverlag a remanié son manuel « Droit, Etat, Economie » pour les écoles professionnelles et les gymnases. Cette 10^e édition contient à nouveau un chapitre passionnant « Santé et éthique : la transplantation d'organes » élaboré en collaboration avec Swisstransplant. Vous pouvez télécharger le manuel au format électronique en PDF ou sous forme d'application mobile pour téléphones portables et tablettes sur le site schatzverlag.ch. Des cartes d'apprentissage pratiques sont aussi disponibles.

Nouvelle association à Neuchâtel

Un nouveau groupe régional a vu le jour dans le canton de Neuchâtel avec l'Association Neuchâteloise des Dialysés et Transplantés (ANeDIT). Cette association veut s'engager pour le don d'organes et contribuer à la diffusion de la carte de donneur. Les personnes intéressées peuvent s'adresser ici : Association Neuchâteloise des Dialysés et Transplantés (ANeDIT), case postale, 2074 Marin www.anedit.ch